



Année 2025



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service Eau Potable

www.rhone-ventoux.fr
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Sommaire

Préambule	3	Les principaux projets de 2024	20
1. Gérer un service public d'eau potable	4	3. Assurer un service de qualité au coût le plus juste	21
Les chiffres clés	5	La consommation	22
Quelques faits marquants	6	Les indicateurs relatifs au service	23
Le territoire	7	La qualité de l'eau	24
Les caractéristiques du service	8	Le prix de l'eau	25
Les missions	9	La facture type 120 m3	26
2. Préserver et investir pour un service durable	10	L'évolution du prix de l'eau	27
L'origine de l'eau	11	Les indicateurs financiers	28
Les principaux travaux et études sur les ressources	13	4. Partager et communiquer	29
Le pompage et le stockage	14	La protection de la biodiversité	30
La distribution	15	Les actions au-delà des frontières et de communication	31
La performance des réseaux	16	Les coordonnées utiles	34
Les investissements	18		
Les principales réalisations de 2023	19		

Préambule

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public qui a en charge la production, le transport et la distribution d'eau potable.

Conformément aux textes réglementaires en vigueur, il doit établir et présenter chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit avant le 30 septembre.

Avant d'être soumis au Comité Syndical, il est examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, Il doit ensuite être présenté devant l'assemblée délibérante de chaque collectivité membre du Syndicat et être mis à disposition du public.



1. Gérer un service public d'eau potable

Les chiffres clés

203 251
habitants desservis



37 communes adhèrent
au service eau potable
du Syndicat Rhône Ventoux.

84 110 usagers

Le Syndicat Rhône Ventoux a pour mission de satisfaire au quotidien les besoins en eau des usagers de ces communes en fournissant une eau potable de qualité en quantité suffisante et de manière continue.

1 745 km de
réseau

13 444 891 m³
prélevés

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Quelques faits marquants

12 mai 2025



Le 12 mai 2025 a marqué le lancement de la nouvelle délégation de service public de l'eau potable.

Ce nouveau contrat renforce notamment les engagements du Syndicat et de SUEZ en faveur de la préservation de la ressource, avec un objectif ambitieux : économiser 28 millions de m³ d'eau sur 10 ans, soit l'équivalent de deux années de production du territoire. Il encourage également les usagers à mieux maîtriser leur consommation d'eau grâce au déploiement de la télérelève et à la distribution de kits hydroéconomiques.

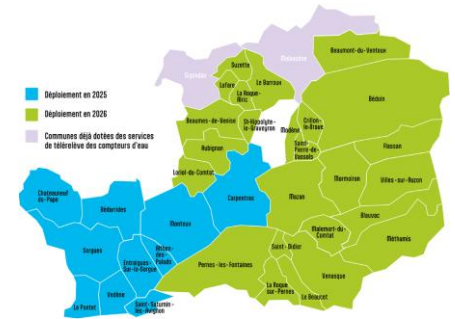


Le 12 mai a également marqué l'inauguration des nouveaux locaux du Syndicat.

Pensés pour répondre aux besoins du service, ces espaces plus modernes et fonctionnels améliorent les conditions de travail des équipes et renforcent la qualité d'accueil des usagers et partenaires.

Ils permettent également d'organiser les comités syndicaux dans de meilleures conditions, au sein d'un espace adapté aux réunions et aux échanges.

2nd semestre 2025



Avec le nouveau contrat de délégation de service public, le Syndicat a fait le choix de déployer la télérelève sur l'intégralité du territoire. Les usagers des communes à l'ouest du territoire (en bleu sur la carte) ont été équipés durant l'année 2025.

Grâce aux services de suivi des consommations associés à la télérelève, les usagers peuvent suivre au jour le jour leur consommation, ce qui leur permet de

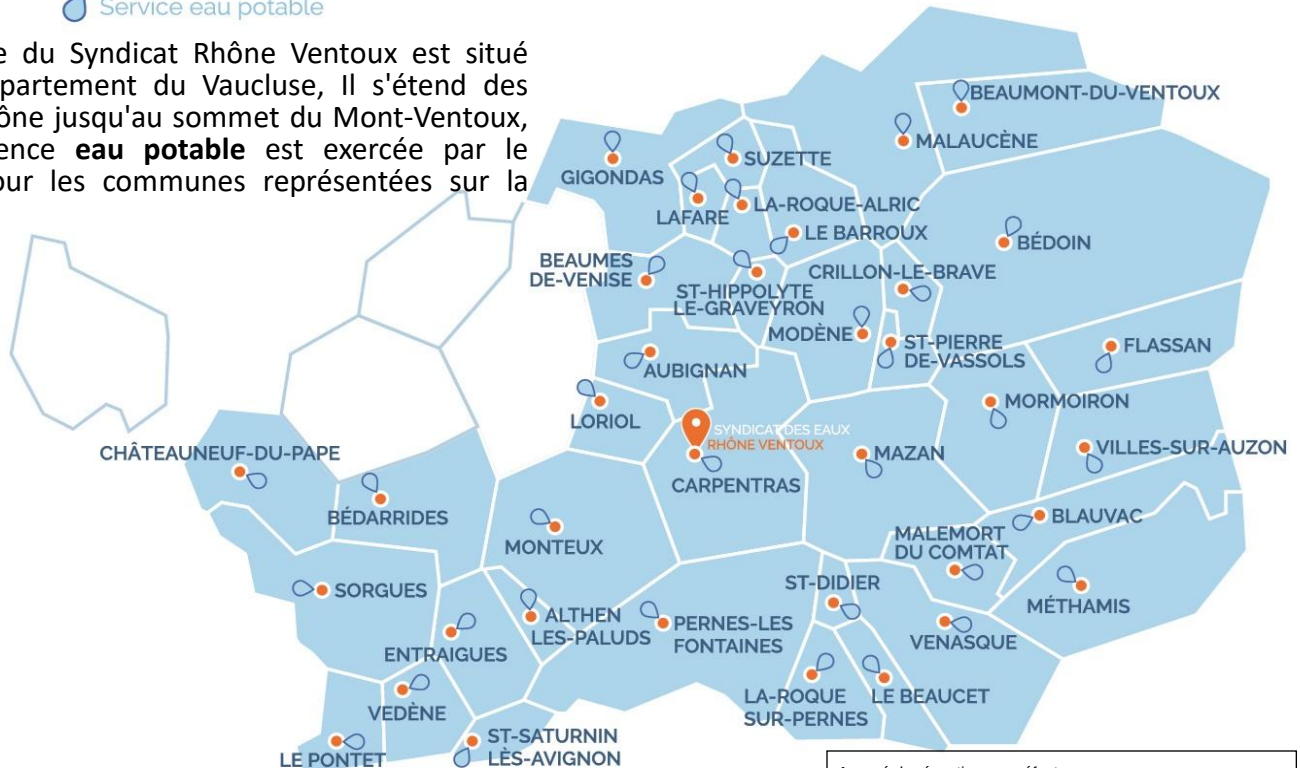
maîtriser leur budget tout en contribuant à la préservation de la ressource.

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Le périmètre

 Service eau potable

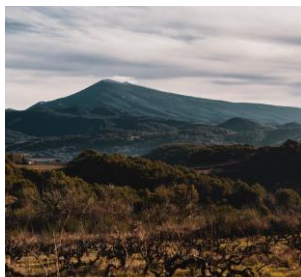
Le territoire du Syndicat Rhône Ventoux est situé dans le Département du Vaucluse, Il s'étend des rives du Rhône jusqu'au sommet du Mont-Ventoux, La compétence **eau potable** est exercée par le Syndicat pour les communes représentées sur la carte.



Les caractéristiques du service

Le service d'eau potable est un **service public à caractère industriel et commercial**, Il est principalement financé par les redevances payées par les usagers (factures d'eau potable).

Les élus du Syndicat Rhône Ventoux ont choisi de **déléguer l'exploitation** du service de distribution publique d'eau potable à une société délégataire, SUEZ Eau France, à travers un contrat d'affermage conclu le 13 mai 2025 jusqu'au 31 décembre 2035.



Le service du Mont Serein disposait d'un contrat de délégation de service public spécifique conclu à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 12 mai 2025, à compter du 13 mai 2025 le service du Mont Serein est intégré dans le **contrat du territoire**.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Les missions



Qui fait
quoi?



Fixe les objectifs du service public, planifie et réalise les investissements (travaux sur les canalisations, les ouvrages, les ressources).



Choisit le mode de gestion, la politique tarifaire, évalue la performance du service.



Effectue un suivi et un contrôle des actions des différents intervenants (exploitant, maitres d'oeuvre, entreprises...).

Assure la relation avec les usagers (facturation, pose des compteurs, réalisation des branchements...).

Assure l'entretien des réseaux et des ouvrages.

Garantit la continuité du service public et le respect des normes de qualité.

Acquis de réception en préfecture
05/12/2024
05/12/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2026



2.

Préserver et investir pour un service durable

L'origine de l'eau

L'eau qui approvisionne le territoire est prélevée dans la nappe alluviale du Rhône et dans des ressources plus locales (nappe sédimentaire, karstiques et sources).

75 %

de la production totale provient de captages implantés dans la nappe d'accompagnement du Rhône (3 champs captants).



80 %

C'est l'indice d'avancement de protection de la ressource. Cet indicateur traduit l'**avancement** des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.

12

forages en activité sur les rives gauche et droite du Rhône.

12

forages dans les nappes Miocène, karstique et nappes diverses.

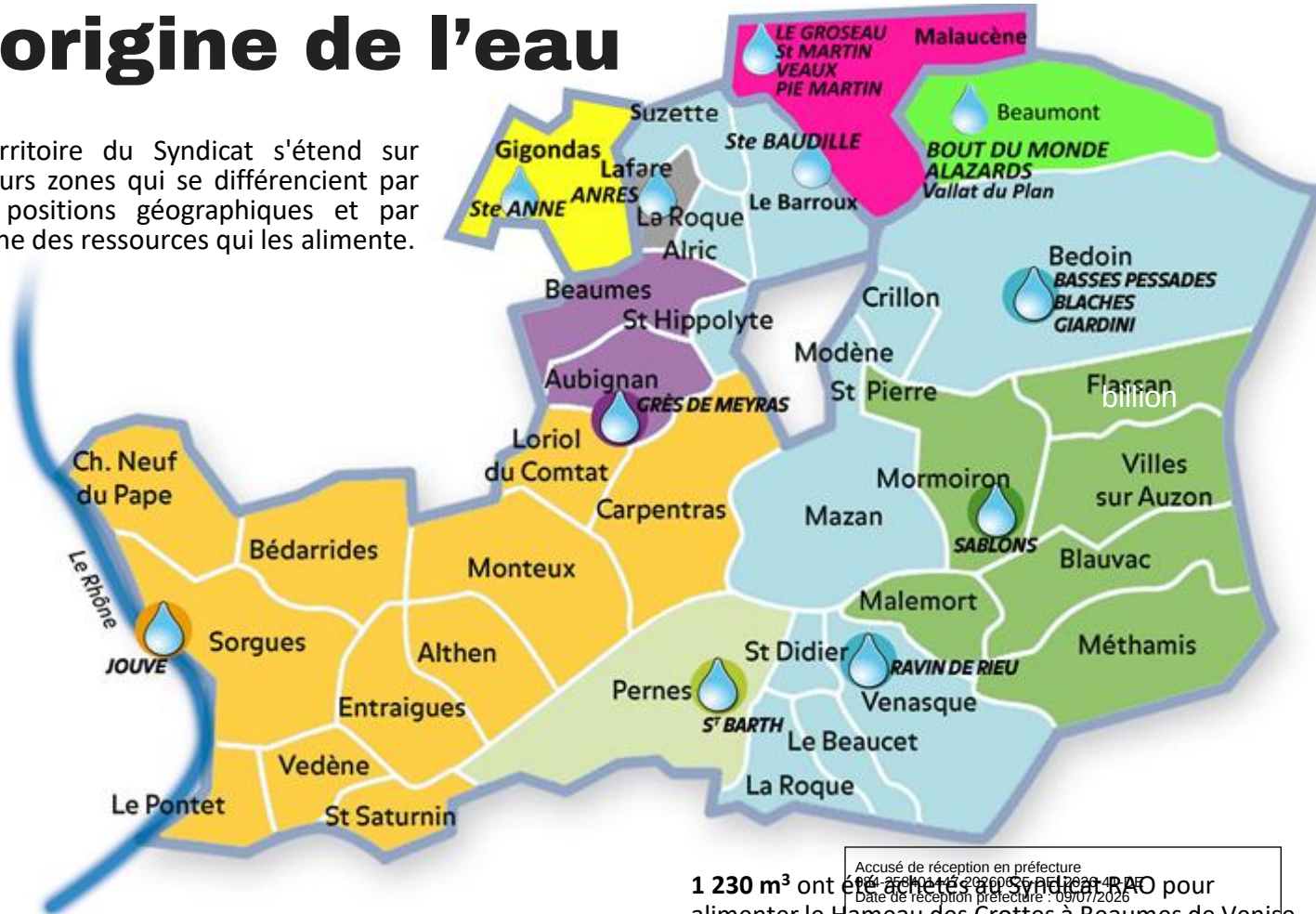
10

sources dans les zones chahutées (collines et montagnes).



L'origine de l'eau

Le territoire du Syndicat s'étend sur plusieurs zones qui se différencient par leurs positions géographiques et par l'origine des ressources qui les alimente.



1 230 m³ ont été achetés en 2024 par le Syndicat pour alimenter le Hameau des Crottes à Beaumes de Venise

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Les principaux travaux et études sur les ressources en eau

- Démarrage du diagnostic sur les pressions exercées sur la ressource en eau de Bédoin
- Finalisation de l'étude de ressource stratégique de la nappe du Miocène du comtat pour laquelle le syndicat était le coordonnateur.
- Nettoyage, réhabilitation et remise en fonctionnement de 2 puits sur le champ captant de la Motte.
- Travaux de diversification de la ressource avec la création d'un forage d'exploration sur le site du Syndicat



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Le pompage et le stockage

Pour alimenter en eau l'ensemble du territoire et garantir la continuité du service, le réseau de distribution est composé de stations de pompage et de réservoirs.

19

ouvrages de production

60

réservoirs soit 83 cuves

46 710 m³

de capacité de stockage des
réservoirs



La distribution

Le réseau de distribution est un ensemble de conduites et d'équipements qui permettent d'acheminer l'eau jusqu'aux compteurs des usagers.

1 745

km de réseau

79 807

**branchements existants
et 1 187 branchements en plomb,
ce qui correspond à 1,5 % du total
144 branchements en plomb ont
été supprimés en 2025.**

100

C'est l'**indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux** d'eau potable.

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.



Accusé de réception en préfecture
094-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

La performance des réseaux



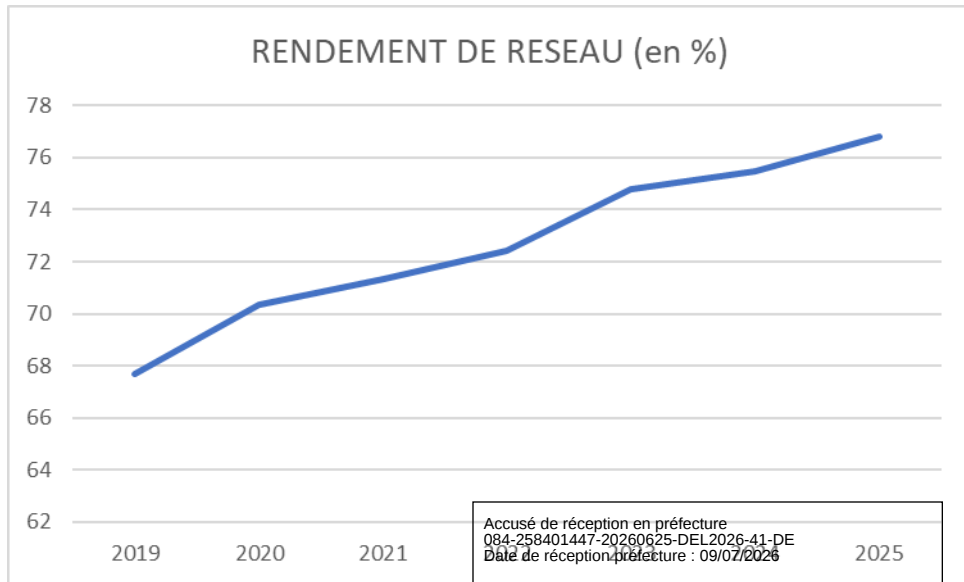
La performance d'un réseau d'eau potable se mesure avec un indicateur qui s'appelle le rendement. Il s'agit du ratio entre le volume d'eau consommé et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution, Moins il y a de fuites, plus le rendement est élevé, donc bon.

76,80 %*

rendement sur l'ensemble
du territoire

330

fuites réparées



* En attente de validation des données Suez

La performance des réseaux

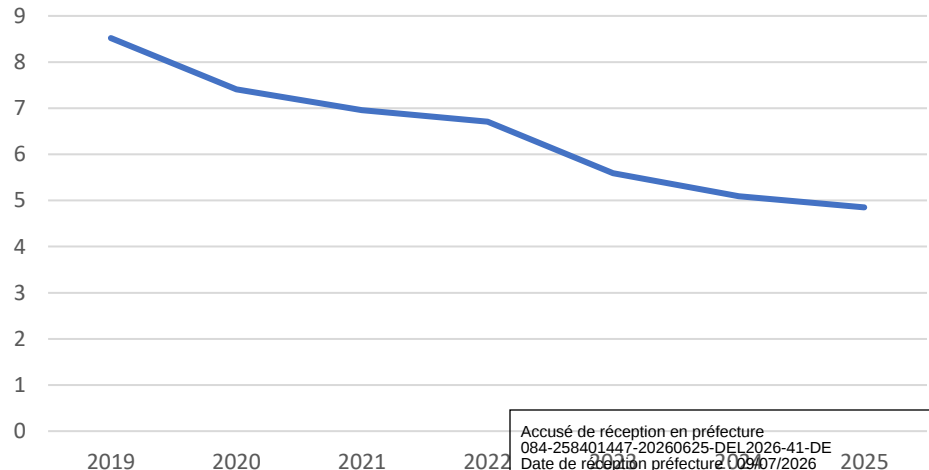
L'indice linéaire des volumes non comptés est un autre indicateur qui permet de mesurer la performance des réseaux. Il est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchement).

Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, L'indice est exprimé en m³/km/jour.

4,85

m³ / km / j

ILVNC (en m³/km/j)



Les investissements

14,69

C'est le linéaire en km de canalisations d'eau potable renouvelées en 2025



8 592 202€

C'est le montant investi en études et en travaux pour le service eau potable

1,04 %

C'est le taux de renouvellement en 2025.

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

1 902 483€

C'est le montant des subventions reçues de l'Agence de l'Eau pour financer ces études et travaux

Les principales réalisations de 2025



Finalisation du service Chapelle à Sorgues

Montant HT
payé en 2025



Le renforcement du réseau d'alimentation du réservoir de Chapelle en DN 400mm sur 1 700 ml a été finalisé et a permis la mise en service définitive du réservoir de Chapelle (5 000 m3). A cette occasion, un rééquilibrage des zones de distribution a été effectué entre les services de Montagne et Chapelle.

1 179 621€

Carpentras – Renouvellement des réseaux Av. du Mont Ventoux et place de Verdun



Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Mont Ventoux et de la Place de Verdun, les réseaux de distribution d'eau potable et les branchements ont été renouvelés.

Cette opération a notamment permis de sécuriser le réseau principal en DN 300 mm alimentant la plus grande partie de Carpentras.

712 448 €

Assurance de la Préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception de la lecture : 09/07/2026

Les principaux projets de 2026



Montant HT
opération

Renouvellement du DN 600

Suite à de nombreuses casses et problèmes d'accessibilité sur la conduite principale d'alimentation du service la Gardy (DN 600) entre l'Intermarché du chemin de la Grange des Roues de la commune de SORGUES et le cours d'eau de la Grande Levade au niveau de la RD 16 sur la commune de BEDARRIDES, le Syndicat projette une opération de renouvellement de cette canalisation sur un linéaire de 4 km qui devrait se dérouler sur plusieurs années.

11 520 000 €

Pernes le Fontaines – St Barthélémy : Réhabilitation du puit et création d'un réservoir

Le prélèvement d'eau historique de la source Saint Roch et de Saint Barthélémy est sécurisé par la création d'un nouveau puit qui alimentera un nouveau réservoir de 500m³. Le réseau qui achemine l'eau au réservoir Mairie est lui aussi renouvelé. Cette opération permet d'une part de sécuriser la qualité de l'eau entre la ressource et le réservoir « Mairie » et l'approvisionnement, en stockant l'eau produite par la source pendant les périodes de moindre consommation.

1 795 000 €



3.

Assurer un service de qualité au coût le plus juste

La consommation

Le volume facturé et la consommation moyenne par usager baissent légèrement.



84 110

usagers

9 335 567 m³

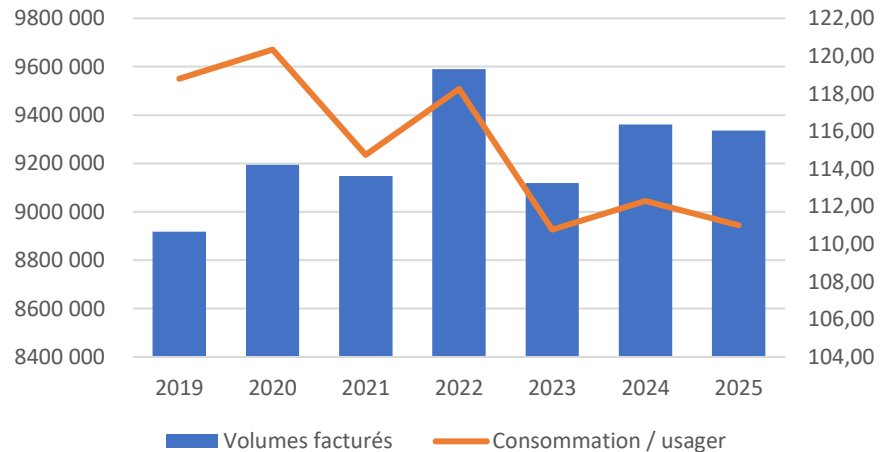
facturés

111 m³

c'est la consommation
moyenne / usager*

*sont pris en compte l'ensemble des usagers

Evolution des volumes facturés et de la consommation moyenne



Les indicateurs relatifs au service

0,21

0,21 / 1 000 abonnés :

C'est le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

24 h

C'est le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

3,3

3,3 / 1 000 abonnés :

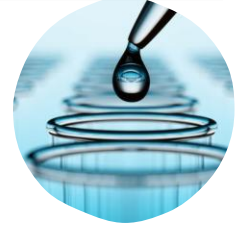
C'est le taux de réclamations en 2025

93,2 %

c'est le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements



La qualité de l'eau



L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Ces contrôles s'effectuent à différents niveaux et selon 64 paramètres.

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
microbiologiques

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
physicochimiques

La qualité de l'eau distribuée est conforme au sens de la potabilité pour la partie microbiologique et physico-chimique

Le prix de l'eau



L'exploitation du service ayant été déléguée, la tarification de la vente d'eau potable se décompose en 3 parts : celle du Syndicat Rhône Ventoux, celle de l'exploitant (SUEZ) et celle perçue pour le compte des organismes publics,

LA PART DU SYNDICAT

Elle permet de financer les investissements nécessaires à la diversification des ressources, au renouvellement des canalisations, à la création ou à la réfection des ouvrages de génie civil.

Elle se décompose en part fixe (abonnement) et en part proportionnelle en fonction du volume consommé.

LA PART DU DELEGATAIRE

Les conditions financières sont définies dans le cadre du contrat de délégation de service public, Les tarifs applicables sont révisés 2 fois par an, au 1er janvier et au 1er juillet suivant une formule d'actualisation contractuelle.

Elle se décompose également en part fixe et en part proportionnelle.

LES ORGANISMES PUBLICS

Outre la TVA collectée et reversée à l'Etat, une part est également perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau.

Fixée annuellement, cette contribution à l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et d'amélioration des collectivités.

La facture type 120 m³



TERRITOIRE SYNDICAL AU 01/01/2025 – Délibération n°34 du 29 juin 2017 pour la part délégataire
et délibération 2024-5 du 1 février 2024 pour la part collectivité

DISTRIBUTION DE L'EAU	m ³	Prix unitaire 01/25	Prix unitaire 13/05/25	Prix unitaire 01/26	Montant 2025	Montant 2026	Evolution N / N-1
Part du délégataire							
Abonnement annuel		26,70	30,10	30,58	26,70	30,58	14,53%
Consommation	120	0,7597	0,8045	0,793	90,80	95,16	4,80%
Part du Syndicat							
Abonnement annuel		25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	0,00 %
Consommation	120	0,6410	0,6410	0,6410	76,92	76,92	0,00 %
Organismes publics (Agence de l'Eau)							
Préservation des ressources en eau	120	0,065	0,065	0,0745	7,80	8,94	14,60 %
Consommation d'eau potable	120	0,43	0,43	0,39	51,60	46,80	-3,48 %
Performance réseaux d'eau potable	120	0,01	0,01	0,034	1,2	4,08	288 %
Sous-total hors TVA en €					280,03	287,48	2,66 %
TVA à 5,5 %					15,40	15,81	2,66 %
TOTAL 120m³ en € TTC					295,43	303,29	2,66 %
Soit le m3 en € TTC					2,46	2,53	2,66 %

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL 2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

L'évolution du prix de l'eau

L'évolution du prix de l'eau est principalement due à la mise en place de nouvelles redevances de l'Agence de l'eau et à la revalorisation de la part variable perçue par la Collectivité (délibération 2024-5 du 1^{er} février 2024).

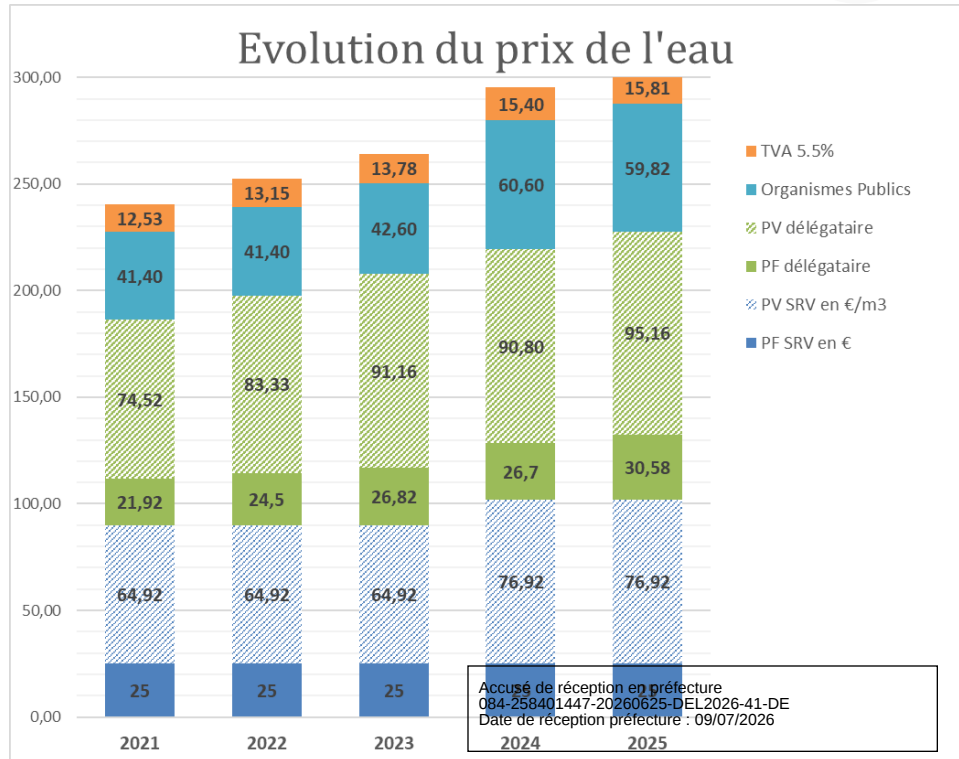


5,32%

C'est le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

241 177 € HT

C'est le montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité



Les indicateurs financiers

7 912 442€

C'est le montant des recettes liées à la facturation du prix de l'eau

3 491 168 €

C'est le montant des amortissements réalisés



6,14 ans

C'est la **durée d'extinction de la dette**, Il donne la durée théorique pour rembourser la dette si le Syndicat affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

Etat de la dette

Encours de la dette au 31/12/2025		36 729 260€
Annuités payées en 2025		2 948 016€
Dont :	Intérêts :	721 425€
Capital :		2 226 591€

Accusé de réception en préfecture
N° 18401447-20260625-DEL26-12-25
Date de réception préfecture : 09/07/2026



4. Partager et communiquer

La protection de la biodiversité



Le Syndicat Rhône Ventoux est partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux depuis 2010. Cela se caractérise notamment par un inventaire de la faune et de la flore sur les champs captants et par un accompagnement pour favoriser la biodiversité sur les différents sites du Syndicat.

Quelques actions réalisées en 2025

En 2025, la LPO a posé des plaques reptiles sur le site du siège du Syndicat.

Les pièges-photos ont quant à eux permis d'observer une famille de renards roux, depuis la recherche alimentaire par les parents au début du printemps, jusqu'aux renardeaux se prêtant à de nombreuses scènes de jeux.

Un inventaire des chauves-souris a été entrepris sur les sites des Sablons de Mormoiron, de Venasque et de Carpentras. Le refuge des Sablons comptabilise 10 espèces différentes.



Découverte d'un petit Rhinolophe
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de notification : 2026-07-02
© Nicolas RUENTHO, LPO PACA

Les actions au-delà des frontières



Grâce au 1% solidarité, institué par la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, le Syndicat Rhône Ventoux participe à des actions de solidarité internationale pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les pays en voie de développement.

Action réalisée en 2025

Un nouveau projet dénommé El Guineo a été lancé en mai 2025.

Situé dans la municipalité de Matagalpa, il a consisté à rénover et améliorer un système d'approvisionnement en eau potable avec un redimensionnement et une mise aux normes du réseau de distribution, la rénovation des ouvrages (captage et réservoirs) et l'installation de débitmètres.

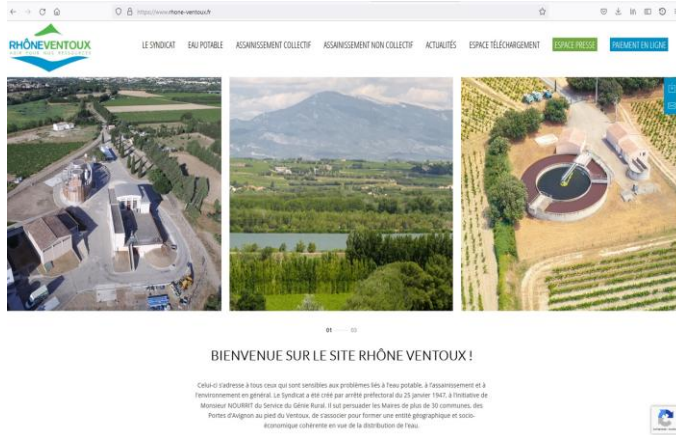
Cependant, compte tenu du contexte géopolitique ce projet a dû être abandonné et les sommes remboursées.



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Les actions de communication

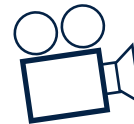
Tout au long de l'année, le Syndicat Rhône Ventoux met à jour et réalise des supports de communication pour informer les usagers des actions menées.



Site Internet :
www.rhone-ventoux.fr



La lettre à destination des usagers, adressée avec la facture, a fait l'objet d'une refonte et est désormais diffusée sous le titre « **Ambitions** », marquant une évolution vers une communication plus dynamique



Retrouvez-les sur notre chaîne Youtube



7 films réalisés en 2025
pour présenter les actions
relatives à l'eau potable

à destination des usagers en préfecture
084-258401447-20260625-03-20-6-4-1
pour la diffusion préfectorale 03-07-20-26

Les actions de communication

Déploiement de la télérelève

Avec le déploiement de la télérelève engagé en 2025, un important dispositif de communication a été lancé.

Celui-ci visait à informer les usagers au travers de différents supports, notamment des courriers et des articles de presse dédiés au sujet.

Par ailleurs, une communication spécifique a également été adressée aux communes concernées afin de relayer l'information auprès de leurs administrés via plusieurs canaux : bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux...

Vaucluse

Syndicat mixte Rhône Ventoux : la généralisation de la télérelève en marche pour les compteurs d'eau

Le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau s'accélère sur le territoire desservi par le Syndicat mixte Rhône Ventoux (SMRV) : déjà près de 65 % des appareils installés, sur les 87 000 prévus d'ici fin 2026.

Le 9 décembre dernier, dans les locaux de **Suez** au Pontet, un point d'étape du programme de mise en œuvre de la télérelève des compteurs d'eau a été présenté à la presse. Inscrite dans le contrat de délégation de service public (DSP) signé en mai 2024, la généralisation des terminaux communicants offre aux utilisateurs une connaissance quotidienne de leur consommation et la réaction accélérée des fuites.

Déjà 50 % des points de distribution d'eau en sont dotés. Les économies prévues se répartissent également entre les collectivités publiques et privées. Du côté technique, les équipes de **Suez** espèrent que le rendement du réseau atteindra aujourd'hui 74 % et que l'objectif à atteindre pour les années à venir est fixé à 85 %, signifiant la fin du gaspillage et des compteurs. Dans cette perspective, entre 8 et 10 millions d'heures de travaux sont consacrés annuellement au renouvellement des canalisations, renforcées par 578 capteurs acoustiques pour repérer les déperditions d'eau.

Jerôme Boulet, président de Rhône Ventoux, a commenté les objectifs de performance : « Les 20 % qui restent à aller chercher sont très onéreux. Le jeu ne vaut pas toujours la chandelle, mais nous atteignons déjà des niveaux difficiles à obtenir. »

Julia Brechet, directrice du syndicat, a insisté sur le choix d'un déploiement rapide : « Nous avons estimé un délai court, 18 mois pour équiper 80 000 compteurs, afin que tous les usagers aient accès aux services dans les mêmes conditions. »

Des alertes personnelles et des kits hydroéconomiques

Selon David Gruet, directeur technique **Suez** Vaucluse, il s'agit d'une opération à Bremond du Ventoux au Pontet.



L'installation des compteurs communicants s'effectue en quelques minutes, sans interruption de la distribution d'eau. Photo : S. Ch.

alertes personnalisées et de recevoir des kits hydroéconomiques pour réduire leur facture, tout en participant activement à la préservation de la ressource.

Sylvie Ruyet

Foire aux questions
Déploiement de la télérelève sur le territoire Rhône Ventoux



Création d'une mascotte

Naïa a été imaginée et dessinée exclusivement pour le Syndicat Rhône Ventoux.

Notre nouvelle mascotte portera notre communication auprès du jeune public, en insufflant un ton plus moderne et fédérateur, afin

de créer un véritable lien avec les ambassadeurs de demain.

Accusé de réception en préfecture
08/07/2026 à 16h25
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Coordonnées utiles

Syndicat Rhône Ventoux

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Adresse

595 chemin de
l'hippodrome
CS 10022
84201 CARPENTRAS CEDEX



Téléphone

04.90.60.81.81



Internet

www.rhone-ventoux.fr
contact@rhone-ventoux.fr



ANNEXE 1 :

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

SERVICE EAU POTABLE - ANNEE 2025

Les tableaux détaillés pour aller plus loin

Table des matières

A/ RESSOURCES.....	2
1. Volume mis en distribution pour chaque ressource	2
B/ CONSOMMATION	2
1. Recensement de la population et Nombre d'usagers	2
2. Répartition des volumes facturés par commune (en m3).....	3
3. Evolution de la consommation :	5
C/ PATRIMOINE.....	5
1. Tableau récapitulatif.....	5
2. Nombre de branchements par communes	5
3. Bilan des recherches de fuites.....	7
D/ QUALITE DE L'EAU	7
1. Statistiques sur la conformité en ressource	7
2. Statistiques sur la conformité en production	8
3. Statistiques sur la conformité en distribution	8
4. Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007	8
E/ LES ELEMENTS FINANCIERS.....	8
1. Part des organismes publics en 2025	8
2. Montants des recettes d'exploitation et d'investissement	9
3. Montants dégrévés.....	10
4. Montants financiers des travaux réalisés hors accords-cadres	10
5. Les accords-cadres	10
F/ SYNOPTIQUE DU RESEAUX	12

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

A/ RESSOURCES

1. Volume mis en distribution pour chaque ressource

Commune	Site	2023	2024	2025	N/N-1 (%)
AUBIGNAN	Forages Les Gres de Meyras	213 168	181 130	143 235	-20,9%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Source du Bout du Monde	12 834	27 717	26 133	-5,7%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Forage Ste Marguerite	7 295	8 460	10 240	21,0%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Forage Vallat du Plan	8 743	3 030	10 573	248,9%
BÉDOIN	Forage Basses Pessades	613 521	607 600	593 384	-2,3%
BÉDOIN	Source de Bélèzy	32 235	26 605	35 421	33,1%
BÉDOIN	Forage Giardini	804 018	838 905	841 269	0,3%
BÉDOIN	Forage Les Blaches	0	0	0	0,0%
GIGONDAS	Réservoir Gigondas	90 458	88 560	79 511	-10,2%
LAFARE	Source Anrès	8 123	7 382	6 110	-17,2%
LE BARROUX	Source Ste Baudille	96 676	96 260	105 917	10,0%
MALAUCENE	Forage Veaux	9 005	6 190	9 851	59,1%
MALAUCENE	Forage Pié Martin	12 444	8 570	6 686	-22,0%
MALAUCENE	Réservoir Groseau	278 209	271 644	297 582	9,5%
MORMOIRON	Ressources Les Sablons	627 802	633 853	661 368	4,3%
PERNES-LES-FONTAINES	Source St Barthélémy	307 473	430 642	487 776	13,3%
SORGUES	Production La Jouve	9 934 817	9 936 393	9 928 425	-0,1%
VENASQUE	Forage Ravin du Rieu	36 775	44 312	59 206	33,6%
ST LEGER DU VENTOUX	Source La Gillarde	8 172	9 440	8 889	-5,8%
Total des volumes produits (A)		13 101 768	13 226 693	13 311 576	0,6%

B/ CONSOMMATION

1. Recensement de la population et Nombre d'usagers

Communes	Population totale	Usagers	Usagers N/N-1 (%)
ALTHEN-DES-PALUDS	3 146	1 416	0%
AUBIGNAN	8 034	2 563	1%
BEAUMES-DE-VENISE	3 534	1 538	0%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	1 309	294	67%
BÉDARRIDES	5 776	2 456	1%
BÉDOIN	9 724	2 385	1%
BLAUVAC	1 194	379	0%
CARPENTRAS	33 430	16 007	0%
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE	2 798	1 236	0%
CRILLON-LE-BRAVE	1 296	384	2%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	9 251	4 169	0%
FLASSAN	845	311	-1%
GIGONDAS	850	401	-2%
LA ROQUE-ALRIC	229	75	-1%
LA ROQUE-SUR-PERNES	934	273	0%
LAFARE	243	88	0%
LE BARROUX	1 500	484	0%

Accusé de réception en préfecture
084-258401417-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

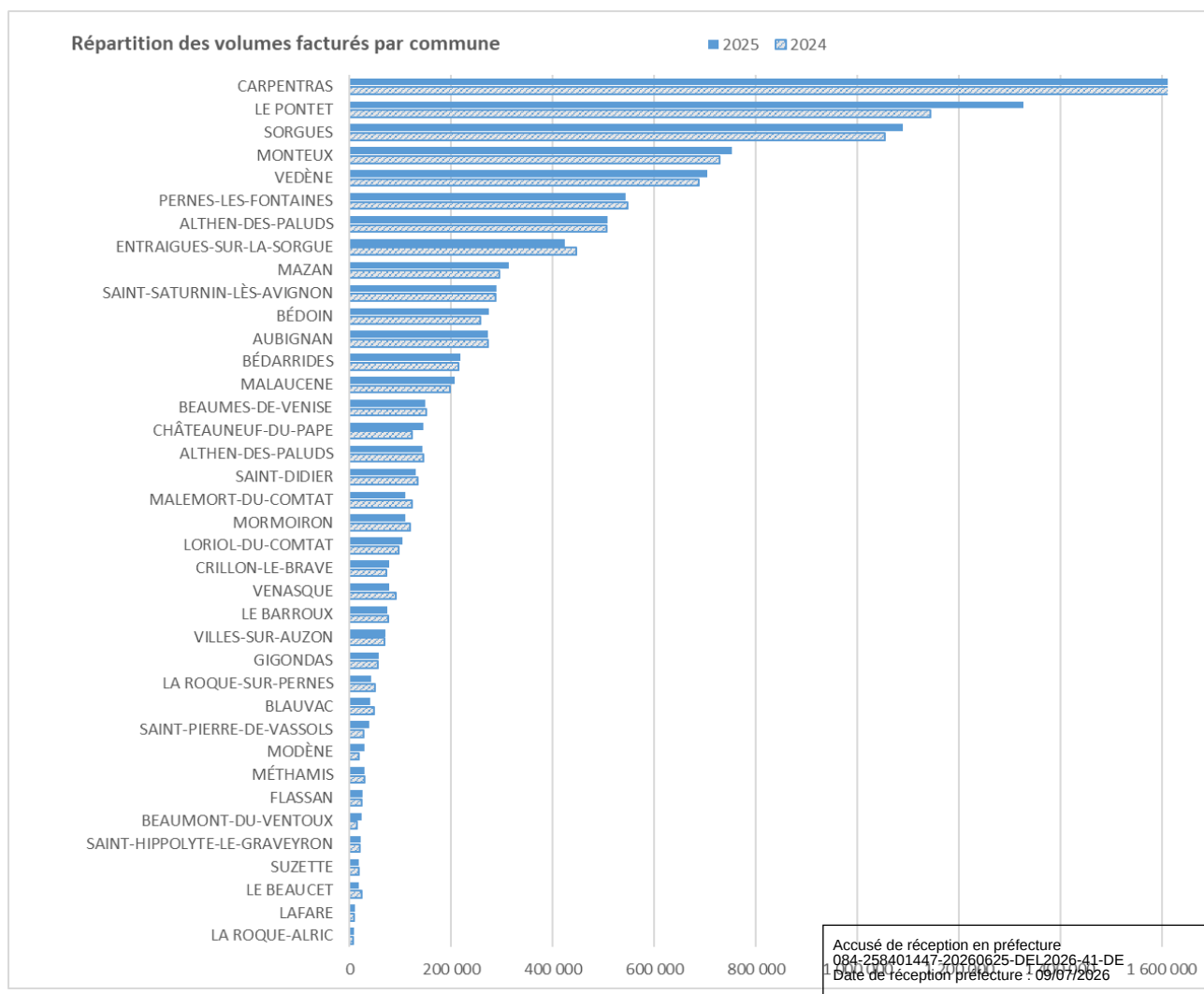
Communes	Population totale	Usagers	Usagers N/N-1 (%)
LE BEAUCET	672	169	0%
LE PONTET	19 997	7 885	1%
LORIOU-DU-COMTAT	2 843	1 097	3%
MALAUCE	6 204	1 886	1%
MALEMORT-DU-COMTAT	2 677	1 046	2%
MAZAN	7 924	3 230	1%
MÉTHAMIS	758	307	1%
MODÈNE	707	246	-1%
MONTEUX	14 233	6 357	2%
MORMOIRON	2 938	1 146	1%
PERNES-LES-FONTAINES	12 534	5 477	1%
SAINT-DIDIER	2 700	1 270	1%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	331	99	1%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	741	335	0%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	5 722	2 532	0%
SORGUES	19 803	9 281	1%
SUZETTE	248	98	1%
VEDÈNE	13 195	5 756	1%
VENASQUE	2 220	579	1%
VILLES-SUR-AUZON	2 711	855	0%
TOTAL	203 251	83 371	1,00%

2. Répartition des volumes facturés par commune (en m3)

Communes	2024	2025	N/N-1 (%)
LA ROQUE-ALRIC	7 293	8 334	14%
LAFARE	8 859	10 299	16%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	14 749	24 277	65%
SUZETTE	17 146	18 771	9%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	19 738	21 438	9%
LE BEAUCET	23 776	18 578	-22%
FLASSAN	24 382	25 103	3%
MÉTHAMIS	28 258	29 013	3%
MODÈNE	18 556	29 523	59%
LA ROQUE-SUR-PERNES	49 951	41 704	17%
BLAUVAC	47 017	40 185	15%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	27 406	38 945	42%
GIGONDAS	56 204	57 984	3%
VILLES-SUR-AUZON	68 720	70 149	2%
LE BARROUX	75 799	74 534	-2%
CRILLON-LE-BRAVE	72 440	77 750	7%
VENASQUE	90 919	77 118	-15%
LORIOU-DU-COMTAT	97 302	104 474	7%
MORMOIRON	119 101	108 016	9%
MALEMORT-DU-COMTAT	121 982	109 278	10%

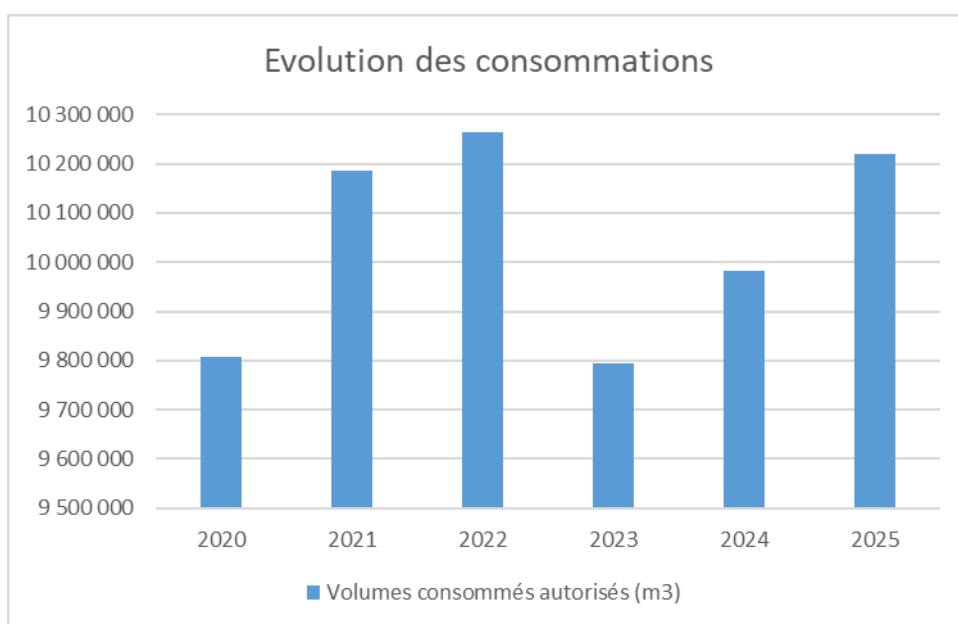
084 259 401 447 20260625-DE
Date de réception en préfecture : 09/07/2026

Communes	2024	2025	N/N-1 (%)
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE	122 188	145 028	19%
ALTHEN-DES-PALUDS	145 552	143 227	2%
SAINT-DIDIER	134 045	130 638	-3%
BEAUMES-DE-VENISE	149 845	149 149	0%
MALAUCENE	197 398	207 496	5%
BÉDARRIDES	214 327	217 935	2%
AUBIGNAN	272 429	271 617	0%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	287 256	289 435	1%
BÉDOIN	256 522	273 693	7%
MAZAN	295 182	312 507	6%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	446 657	423 709	-5%
ALTHEN-DES-PALUDS	506 246	508 116	8%
PERNES-LES-FONTAINES	547 201	544 111	-1%
VEDÈNE	686 896	704 774	3%
MONTEUX	727 859	753 672	4%
SORGUES	1 053 737	1 089 345	3%
LE PONTET	1 144 104	1 327 037	16%
CARPENTRAS	1 614 537	1 626 208	1%
TOTAL	9 285 332	8 972 670	1%



3. Evolution de la consommation :

Désignation	2024	2025	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'' + E''')	9 737 436	9 967 149	2,0%
- dont volumes facturés (E')	9 282 873	9 595 955	1,2%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux, irrécouvrables...) (E'')	331 270	382 121	23%
- dont volume logements vacants (E''')	42 974	72 442	15,1%
Volumes consommés sans comptage (F)	135 978	140 532	32,7%
Volumes de service du réseau (G)	109 597	112 547	-24,9%
Volumes consommés autorisés (m3)	9 983 011	10 220 228	-4,6%



C/ PATRIMOINE

1. Tableau récapitulatif

	2023	2025
Linéaire réseaux (en km)	1 744,7	1 745,6
Nombre d'ouvrage de production	19	19
Nombre de réservoir	58	60
Nombre de cuves	81	83
Capacité de stockage des réservoirs en m3	46 500	46 710
Nombre de branchements	79 485	79 807

2. Nombre de branchements par communes

Communes	Nombre de branchements actifs au 31/12/2025	Nombre de branchements en plomb 2025	% branchements en plomb 2025
ALTHEN-DES-PALUDS	1 344	0	0,0%
AUBIGNAN	2 452	17	0,7%
BEAUMES-DE-VENISE	1 453	6	0,4%

Communes	Nombre de branchements actifs au 31/12/2025	Nombre de branchements en plomb 2025	% branchements en plomb 2025
BEAUMONT-DU-VENTOUX	289	0	0,0%
BEDARRIDES	2 289	0	0,0%
BEDOIN	2 323	33	1,4%
BLAUVAC	377	0	0,0%
CARPENTRAS	15 183	459	3,0%
CHATEAUNEUF-DU-PAPE	1 190	28	2,4%
CRILLON-LA-BRAVE	375	0	0,0%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	3 933	147	3,7%
FLASSAN	313	0	0,0%
GIGONDAS	387	3	0,8%
LA ROQUE ALRIC	76	0	0,0%
LA ROQUE-SUR-PERNES	271	0	0,0%
LAFARE	85	0	0,0%
LE BARROUX	472	0	0,0%
LE BEAUCET	170	0	0,0%
LE PONTET	7 696	10	0,1%
LORIOLE-DU-COMTAT	990	0	0,0%
MALAUCE	1 816	0	0,0%
MALEMORT-DU-COMTAT	983	2	0,2%
MAZAN	3 076	72	2,3%
METHAMIS	295	0	0,0%
MODENE	237	0	0,0%
MONTEUX	5 679	149	2,6%
MORMOIRON	1 075	0	0,0%
PERNES-LES-FONTAINES	5 088	114	2,2%
SAINT DIDIER	1 197	1	0,1%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	101	0	0,0%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	319	1	0,3%
SORGUES	2 385	0	0,0%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	8 914	110	1,2%
SUZETTE	100	0	0,0%
VEDENE	5 465	35	0,6%
VENASQUE	571	0	0,0%
VILLES-SUR-AUZON	838	0	0,0%
TOTAL	79 807	1 187	1,5%

La limite de qualité en plomb est de 10 µg/l. Comme chaque année, un programme de suppression de ces branchements est réalisé.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Des analyses régulières sont réalisées par l'A.R.S., le Syndicat et SUEZ. En complément, le nombre de plomb restant est calculé à partir des plombs de l'année N-1 décomptés des renouvellements effectués par le délégataire ou le maître d'ouvrage au cours de l'année.

3. Bilan des recherches de fuites

Commune	2025	N/N-1 (%)	Commune	2025	N/N-1 (%)
ALTHEN DES PALUDS	1	-80%	LORIOLE-DU-COMTAT	2	-50%
AUBIGNAN	0	-100%	MALAUCE	5	0%
BEAUMES DE VENISE	0	-100%	MALEMORT-DU-COMTAT	1	-
BEAUMONT DU VENTOUX	2	-50%	MAZAN	3	0%
BEDARRIDES	9	800%	METHAMIS	0	-100%
BEDOIN	3	0%	MODENE	0	-100%
BLAUVAC	0	-100%	MONTEUX	2	-82%
CARPENTRAS	6	-65%	MORMOIRON	1	0%
CHATEAUNEUF DU PAPE	3	50%	PERNES LES FONTAINES	5	-58%
CRILLON LE BRAVE	1	-	SORGUES	11	10%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	5	-17%	ST DIDIER	1	-75%
FLASSAN	0	-	ST HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	2	-60%
GIGONDAS	4	-20%	ST PIERRE DE VASSOLS	2	0%
LA ROQUE ALRIC	3	-	ST SATURNIN LES AVIGNON	1	0%
LA ROQUE-SUR-PERNES	0	-100%	SUZETTE	2	-
LAFARE	0	-100%	VEDENE	8	300%
LE BARROUX	2	-60%	VENASQUE	1	-67%
LE BEUCET	0	-100%	VILLES SUR AUZON	4	-20%
LE PONTET	12	33%			
Nombre de réparations de fuites sur réseau de distribution				102	-28%

D/ QUALITE DE L'EAU

1. Statistiques sur la conformité en ressource

Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Globa l	Non conforme	% Conformité	Globa l	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	18	0	100,0%	40	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	22	0	100,0%	4 759	0	100,0%
Surveillance	Microbiologique	62	0	100,0%	236	0	100,0%
Surveillance	Physico-chimique	317	0	100,0%	13 347	0	100,0%

2. Statistiques sur la conformité en production

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Réf	Nbr. NC	% Conf	Nbr.	Nbr. HR	% Réf	Nbr. NC	% Conf
Bulletin	Microbiologique	81	0	100,0%	0	100,0%	432	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	87	3	96,5%	0	100,0%	7 945	3	98,2%	0	96,4%
Paramètre	Microbiologique	32	0	100,0%	0	100,0%	90	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	73	0	100,0%	0	100,0%	1 009	0	99,9%	0	99,8%

3. Statistiques sur la conformité en distribution

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Réf	Nbr. NC	% Conf	Nbr.	Nbr. HR	% Réf	Nbr. NC	% Conf
Bulletin	Microbiologique	290	1	100,0%	0	100,0%	1503	1	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	322	21	95,0%	0	98,4%	4301	21	97,2%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	170	0	100,0%	0	100,0%	339	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	176	11	99,6%	0	99,9%	904	11	99,5%	0	100,0%

4. Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	371	0	100,0%
Physico-chimique	138	0	100,0%

E/ LES ELEMENTS FINANCIERS

1. Part des organismes publics en 202

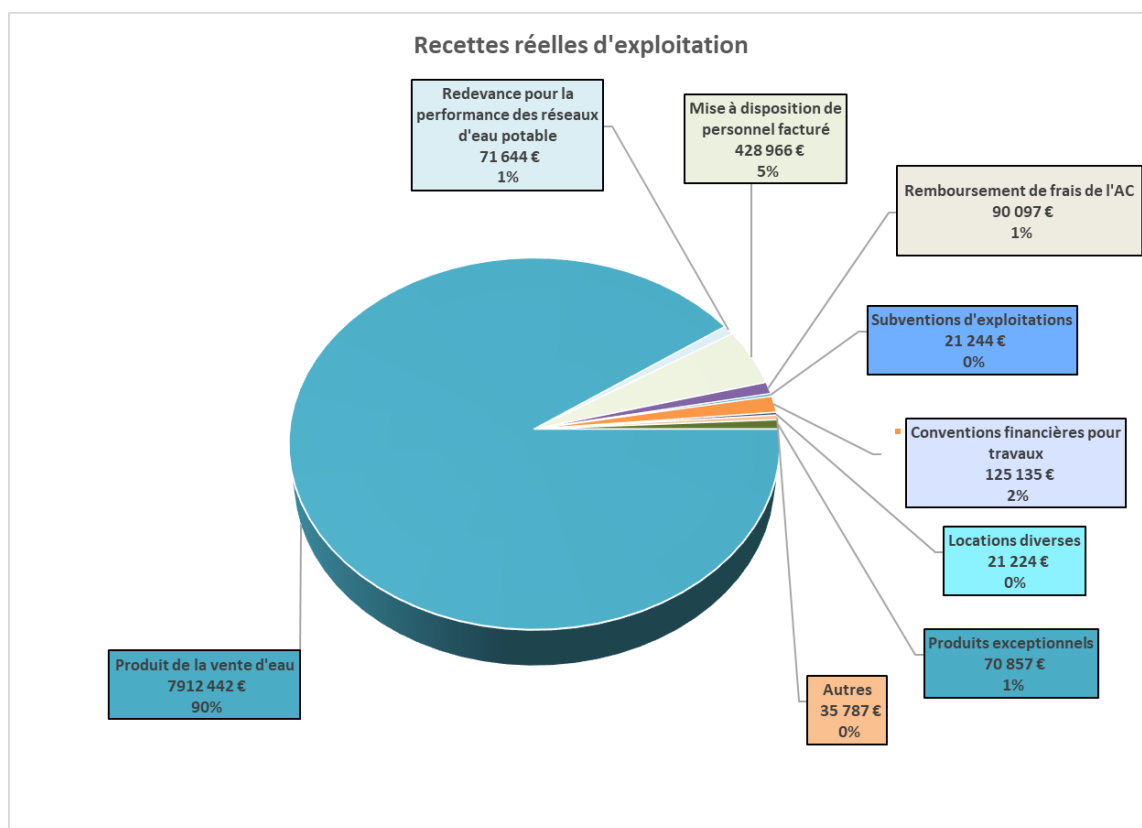
Outre la TVA collectée et reversée à l'Etat, une part est également perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau. Fixée annuellement, cette contribution à l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et d'amélioration en aidant les collectivités dans leur financement.

Performance des réseaux eau potable	Consommation eau potable	Préservation des ressources en eau	TVA
0,034 €/m3	0,0.39 €/m3	0,0745 €/m3	5,5%

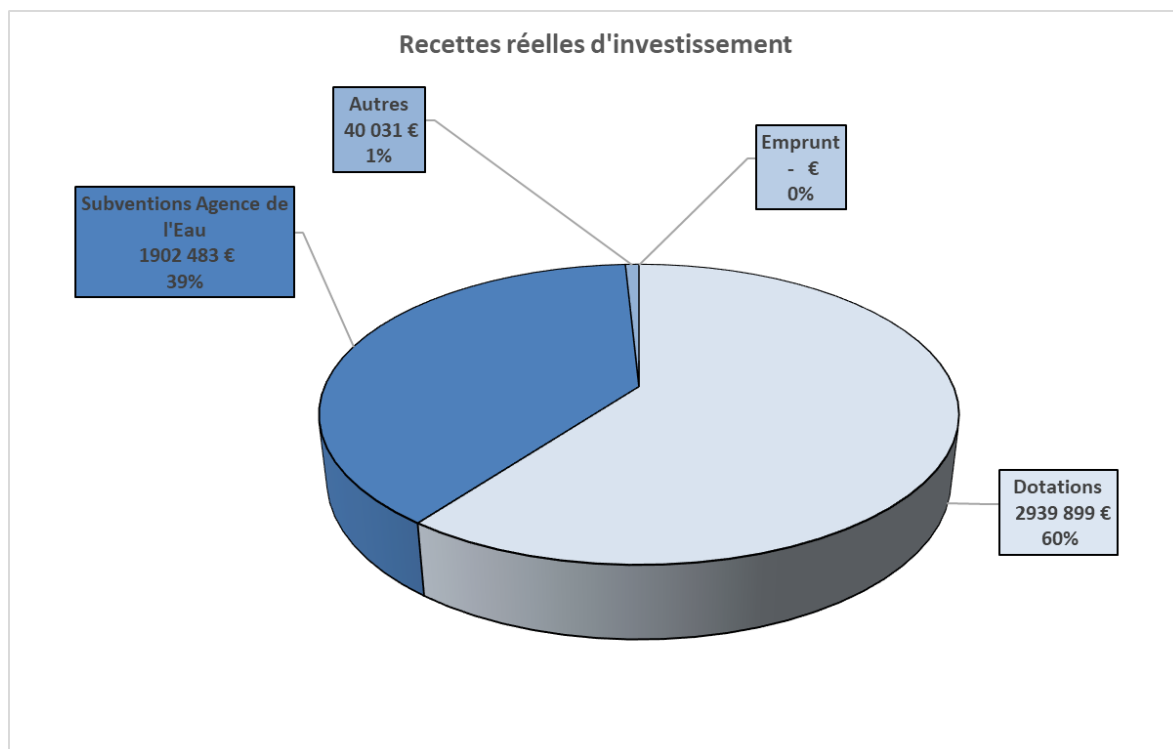
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

2. Montants des recettes d'exploitation et d'investissement

Les **recettes d'exploitation** du Syndicat Rhône Ventoux se sont élevées pour l'exercice à **8 777 397 €**.



Les **recettes d'investissement** du Syndicat Rhône Ventoux se sont élevées pour l'exercice à **4 882 413 €**.



3. Montants dégrévés

Désignation	2023	2024	2025
Nombre de demandes acceptées	717	720	661
Nombres de demandes de dégrèvement	883	1 038	2 066
Nombres de demandes non couvertes contractuellement	1	5	0
Volumes dégrévés (m³)	309 256	381 943	279 086

4. Montants financiers des travaux réalisés hors accords-cadres

Le montant des opérations payées au cours de l'exercice s'est élevé à **3 284 812 € HT** et concernent notamment (supérieur à 50 000.00 €) :

Commune	Opération	Montant
SORGUES	CHEMIN DE LA JOUVE / COMBES / CENTRE VILLE	1 179 620,87
CARPENTRAS	AVENUE DU MONT VENTOUX PL VERDUN	712 447,81
SIEGE SYNDICAT	EXTENSION	541 439,81
MORMOIRON	LA VENUE DE MAZAN / PORTAIL NATION	214 005,10
LE BEAUCET	LE VILLAGE	151 021,33
SORGUES	PUIT 4 LA MOTTE	91 230,00
BEAUMES DE VENISE	AVENUE JULES FERRY / RASPAIL / RTE CAROMB	80 825,59
BEDARRIDES	AVENUE DES VERDEAUX	77 105,96
DIVERS	SDA	58 267,50

5. Les accords-cadres

Travaux de déplacement, renforcement et extension du réseau : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté 666 409 € et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
SAINT HIPPOLYTE	CHEMIN DE LA ROQUE D'ALRIC	267 717,69
MODENE	CHEMIN DE CRILLON	115 526,66
SAINT PIERRE DE VASSOLS	CHEMIN DU LIMON	99 000,18
FLASSAN	LE JAS	62 395,74

A noter que les extensions du réseau d'eau potable ont été financées par les demandeurs.

Programme de renouvellement de canalisations prioritaires et sécurisation de la ressource : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **4 189 059 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
BEDOIN	ROUTE DE FLASSAN	576 528,96
GIGONDAS	CHEMIN DU CAVEAU / RTE MONTMIRAIL	450 065,39
SORGUES	AVENUE D'AVIGNON	425 899,25
CARPENTRAS	AVENUE DES MARCHES	313 399,37
FLASSAN	RD19	270 788,75
BEAUMES DE VENISE	CHEMIN SAINT VERAN	235 744,18
LA ROQUE SUR PERNES	VC2	178 852,12

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Commune	Opérations	Montants
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	ROUTE BEDARRIDES / CARPENTRAS	160 420,89
BEAUMONT DU VENTOUX	LES ALAZARDS	150 844,87
SORGUES	CHEMIN DE LA MARQUETTE	147 008,33
CHATEAUNEUF DU PAPE	ROUTE D'ORANGE	120 370,29
AVANCE	AVANCE 4E ANNEE	115 000,00
MALEMORT DU COMTAT	ROUTE DE MORMOIRON	112 603,40
SORGUES	CHEMIN DES POMPES	106 791,46
ALTHEN DES PALUDS	HAUT BUISSONS VITRIERE	92 310,48
VILLES SUR AUZON	CHEMIN DES MICOUILLES	91 039,36
CHATEAUNEUF DU PAPE	DOMAINE NALYS	74 304,79
LE PONTET	AVENUE DELORME	68 613,15
SAINT DIDIER	CHEMIN BUISSONS	63 911,32
CARPENTRAS	ALLEE DES PINS	55 770,68

Suppression branchements en plombs et renouvellement canalisation : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **183 531 €** et concernent notamment :

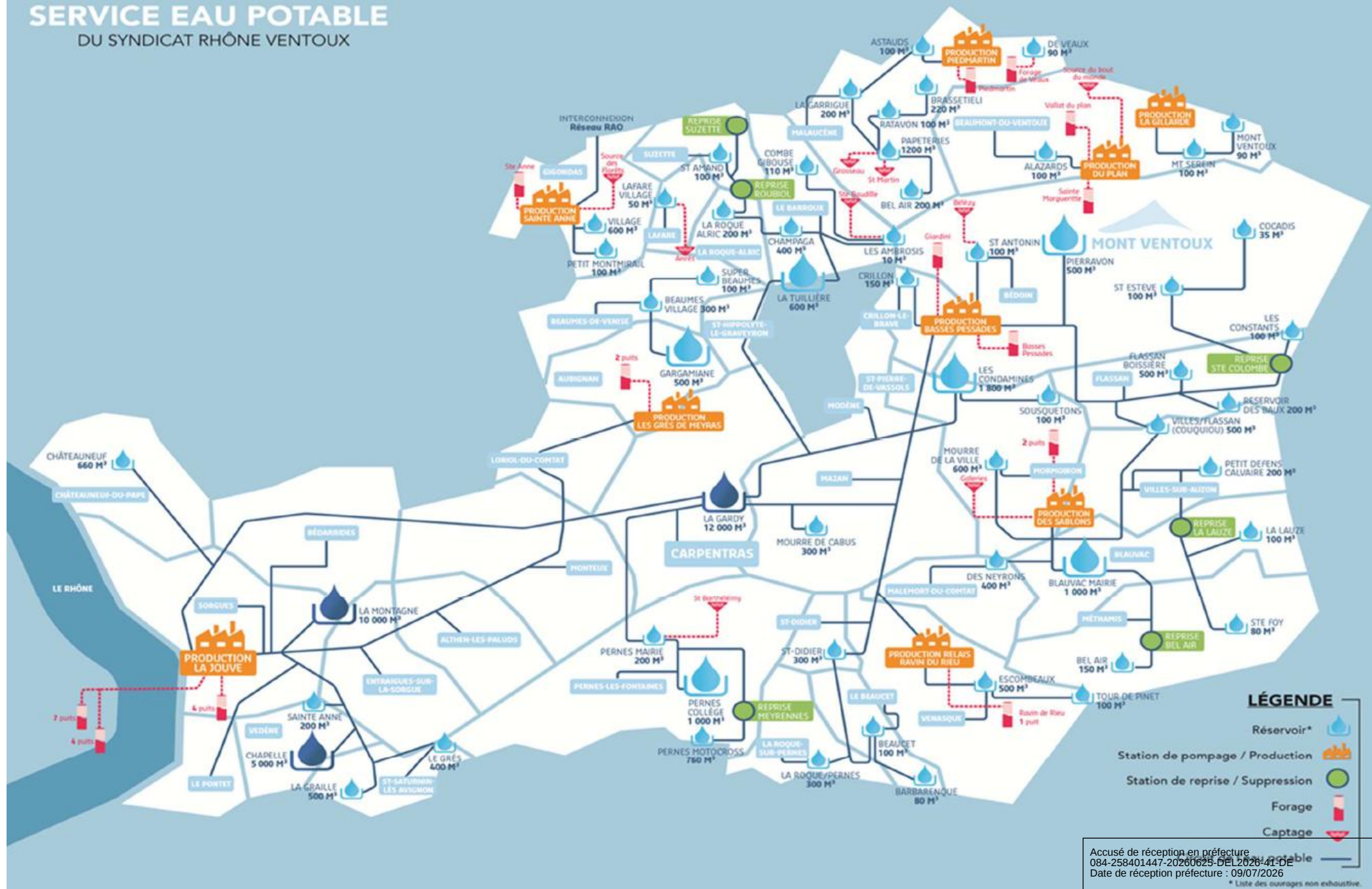
Commune	Opérations	Montants
PERNES LES FONTAINES	RUE DE LA REPUBLIQUE	183 531,65

Génie Civil et Clôtures : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **245 688 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
BEAUMONT DU VENTOUX	BOUT DU MONDE	61 665,36
BEDOIN	SAINT ANTOINE	44 401,13
MORMOIRON	LES SABLONS	67 663,88
BEAUMES DE VENISE	RESERVOIR SUPER BEAUMES (Clôture)	22 788,26
MORMOIRON	LES SABLONS (Clôture)	20 838,04
SORGUES	RESERVOIR MONTAGNE (Clôture)	1 553,43
VILLENEUVE LES AVIGNONS	BARTHELASSE (Clôture)	26 778,82

F/ SYNOPTIQUE DU RESEAUX

SERVICE EAU POTABLE DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX



Année 2025



ANNEXE 2 :

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service eau potable -

Les indicateurs de performance

www.rhone-ventoux.fr

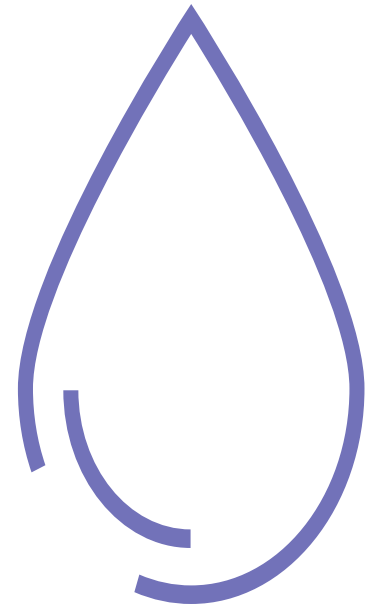
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Préambule

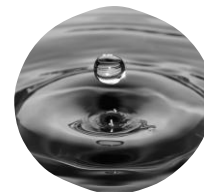
Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, Ils sont de deux types : des **indicateurs descriptifs**, qui permettent de caractériser le service, et des **indicateurs de performance** proprement dit qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur, Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Chaque indicateur est défini par une fiche détaillée consultable sur <https://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/eau-potable>, fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et sur son interprétation et ses limites.



Les indicateurs de performance



Indicateurs	Unité	2023	2024	2025
Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre	199 690	200 456	203 251
Taux de conformité des analyses microbiologiques	%	100	100	100
Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	100	96,4	100
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120	100	100	100
Rendement du réseau de distribution	%	74,78	75,49	76,80
Indice Linéaire des Volumes Non Comptés	m³/j/km	5,59	5,48	5,25
Indice Linéaire de pertes en réseau	m³/j/km	5,20	5,09	4,83
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	1,29	1,20	1,06
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80	80

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Les indicateurs de performance

Prix TTC du service au
01/01/2026 :

2,52 € / m³

Indicateurs	Unité	2023	2024	2025
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Euros / m ³	2,20	2,46	2,52
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Euros TTC	234 908,50	229 296	241 177
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre / 1000 abonnés	0,52	0,59	0,21
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	Heure	36	36	24
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	97,6	95,45	93,17
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3,86	4,28	5,32
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
Taux de réclamations	Nombre / 1000 abonnés	2,81	3,37	3,32

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Taux de conformité des analyses microbiologiques

Cet indicateur évalue le respect des limites règlementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau), Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (et, sous certaines conditions), à celles de l'exploitant.

Taux de conformité des analyses physicochimiques

Cet indicateur évalue le respect des limites règlementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate, Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (et, sous certaines conditions), à celles de l'exploitant.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable.

Rendement du réseau de distribution

C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution, Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes.

Calcul : $(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros}) / (\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros}) \times 100$

Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Calcul : $(\text{Volume produit} + \text{Volume acheté à d'autres services d'eau potable (exporté)} - \text{Volume comptabilisé domestique} - \text{Volume comptabilisé non domestique (facultatif)}) / \text{Linéaire de réseau hors branchements} / 365$

Accusé de réception en préfecture
084-258401247/20260625/DEL2026-41-DE

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution, Cet indicateur diffère de l'indice linéaire des volumes non comptés qui intègre en plus des pertes par fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation, Il lui est toujours inférieur.

Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / (\text{longueur de desserte} / 365 \text{ j})$

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements, Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources, La valeur individuelle par ouvrage de cet indicateur est pré-rempli à partir des données des ARS, mais ces valeurs par ouvrage doivent être complétées par la collectivité (volumes produits et données sur l'importation) pour obtenir l'indicateur de niveau service.

Montant des abandons de créances ou des versement à un fond de solidarité

Il s'agit des abandons de créance annuels et des montants versés à un fonds de solidarité divisé par le volume facturé.

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service

Cet indicateur correspond au délai maximal auquel s'est engagé le service d'eau potable pour fournir de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel.

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés, Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants, Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement, Toute facture d'eau non payée, même partiellement, est comptabilisée dans cet indicateur, quel que soit le motif du non-paiement, Ne sont concernées que les factures d'eau consommée.

Taux de réclamations

Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés, Sont prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc, Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés à la condition que toutes les réclamations soient correctement comptabilisées.

ÉDITION 2025

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

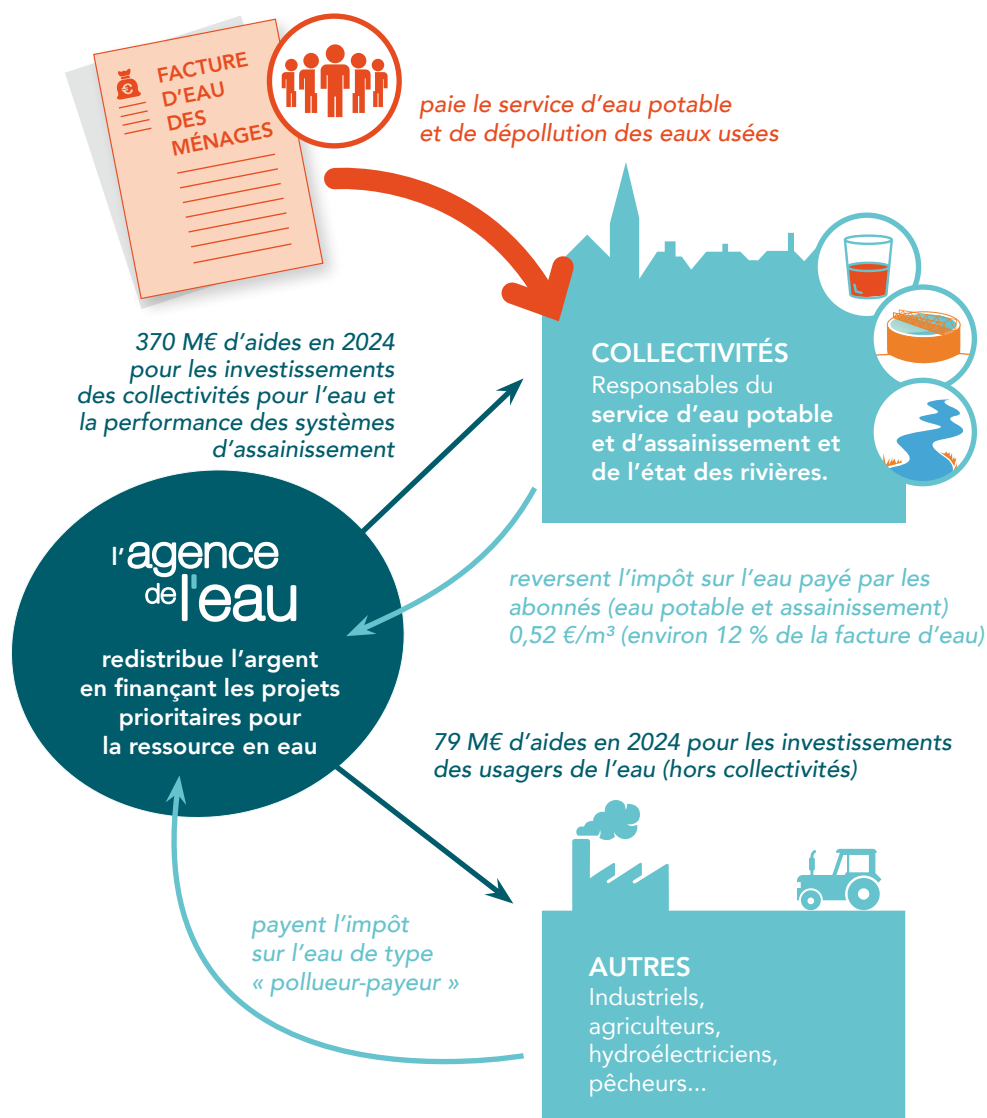
Grâce à cette fiscalité sur l'eau la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau** dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de **4,34 € TTC/m³** et de **4,52 € TTC/m³** en France*. Environ **12 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, **spécialisé dans la protection de l'eau.**

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2023.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2024

52 % des aides* attribuées en 2024 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

- **Pour économiser l'eau (tous usages) et sécuriser l'alimentation en eau potable**
159 millions € dont 50,4 millions € pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel en matière d'eau potable

414 opérations ont permis d'économiser 21,2 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 387 000 habitants.

- **Pour favoriser la gestion durable des services publics d'eau potable**
15 millions €

- **Pour gérer les eaux usées et les eaux pluviales**
161 millions € pour la gestion des eaux usées (stations d'épuration et réseaux d'assainissement) et des eaux pluviales. Dont 29,2 millions € pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel

32 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu. La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 75,7 millions € d'aides.

- **Pour réduire les pollutions industrielles**
19 millions €

370 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

- **Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable**
7,7 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 36,2 millions € pour l'agriculture

9 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'action qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. 36,2 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole) : 4,6 millions € au titre de la réduction des pollutions et 31,6 millions € au titre des paiements pour services environnementaux (PSE).

- **Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité**
87,3 millions €

63 km de rivières restaurés et 87 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

Les aides ont également permis de préserver et restaurer 1030 ha de zones humides.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 86 ha d'herbiers.

- **Pour la solidarité internationale**
5 millions €

58 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de lutter contre la pollution de l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

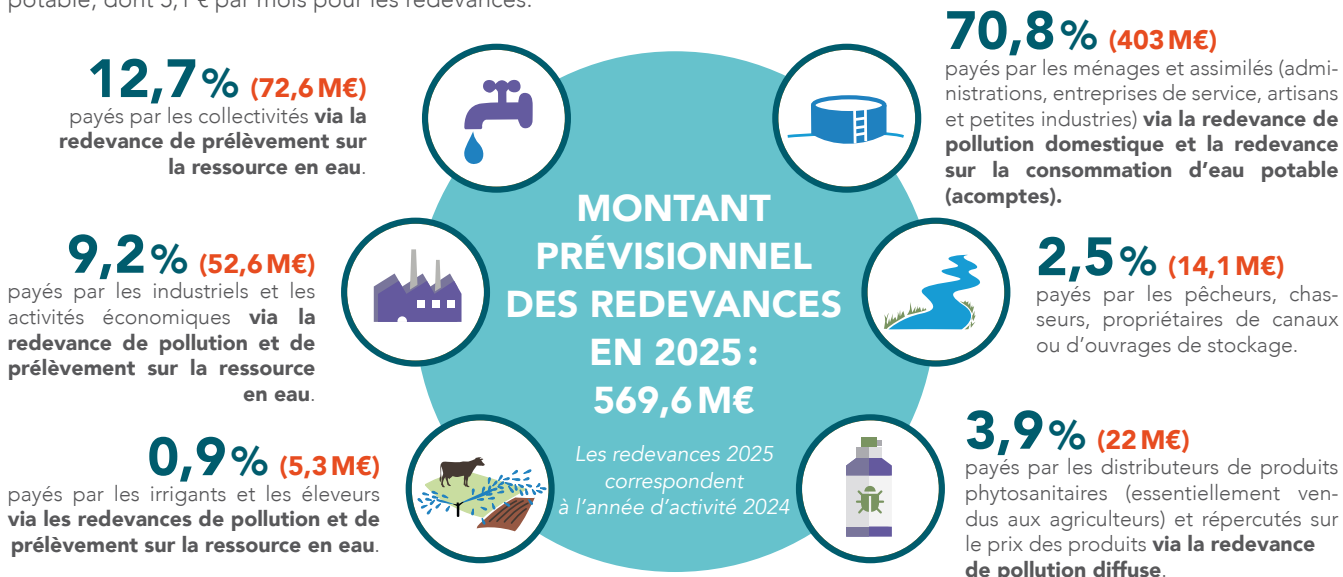
Accusé de réception en préfecture
0842584013467-20260625-DEL2026-41301
Date de réception préfecture : 09/07/2026

* incluant des crédits versés par l'État (Fonds vert et rénovation des canalisations d'eau potable).

L'AGENCE DE L'EAU VOUS INFORME SUR LA FISCALITÉ DE L'EAU

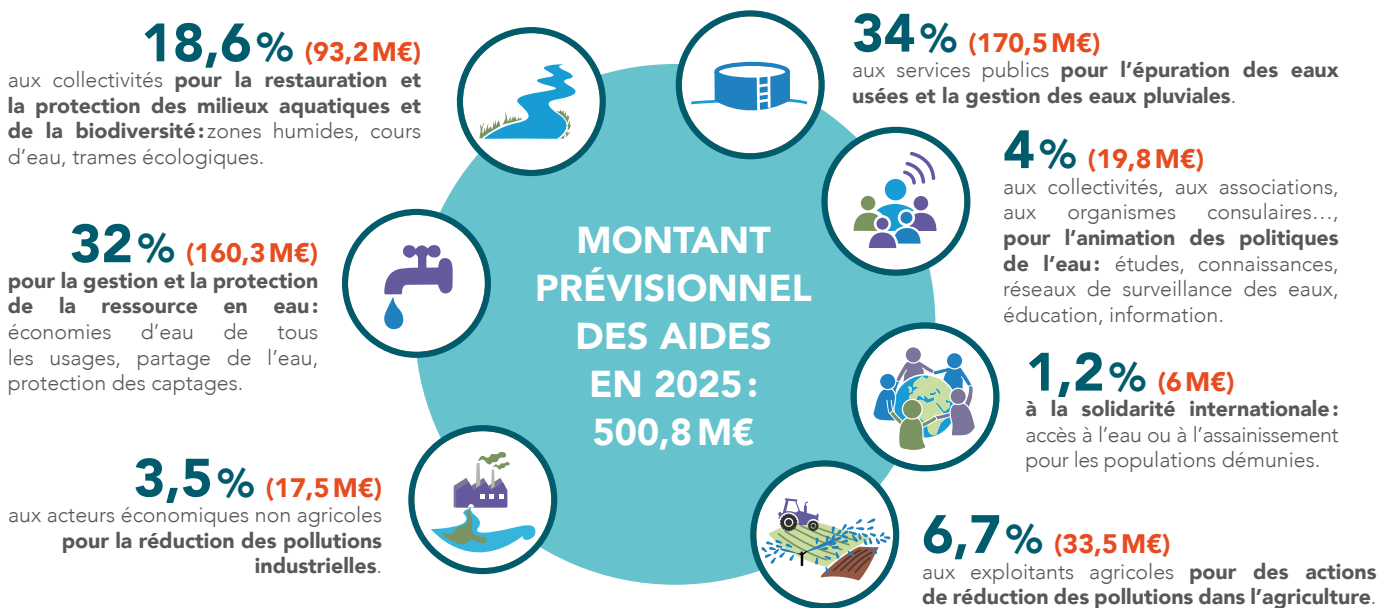
2025

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 43,4 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 5,1 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



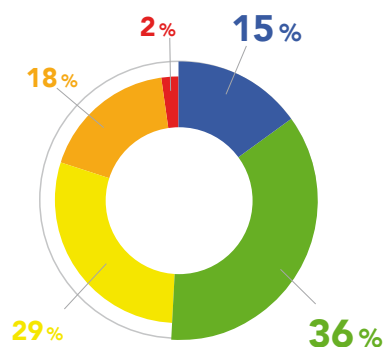
- Ces montants n'intègrent pas les crédits Fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- Solidarité envers les communes rurales: l'agence de l'eau soutient, à des taux préférentiels, les actions des communes rurales situées dans le zonage de solidarité du 12e programme pour rénover leurs infrastructures d'assainissement.
- L'agence de l'eau contribue également au financement de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2025 s'élève à 108,3 M€.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

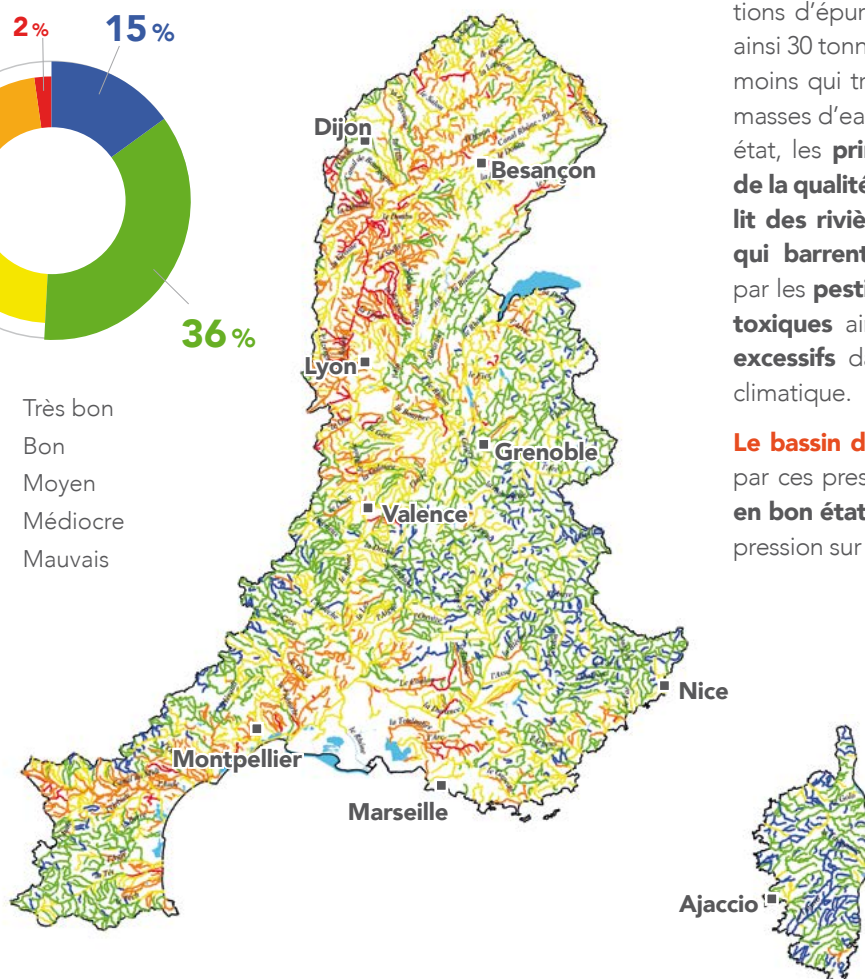
QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau

Données 2021



Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais



La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état écologique.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont **l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau**, les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les **prélèvements d'eau excessifs** dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état**. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 16 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 40 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 338 000 habitants permanents
- > 3,5 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



Année 2025



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service Eau Potable du Mont Serein

www.rhone-ventoux.fr
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

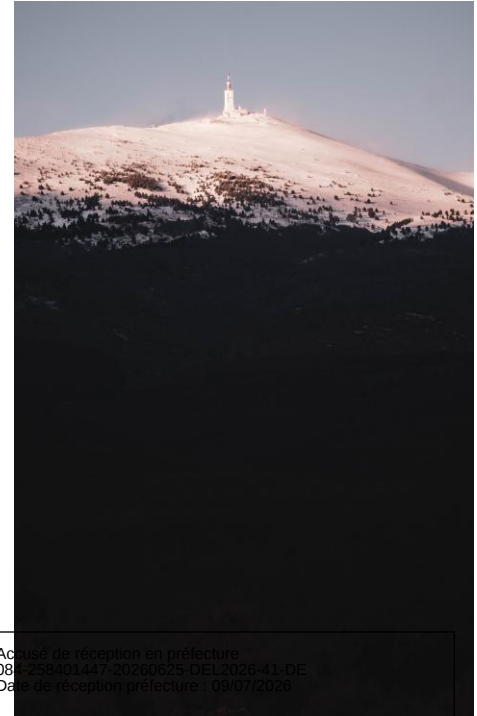
Caractéristiques du service

Le **complexe touristique du Mont-Serein** est constitué d'environ 180 chalets et des équipements publics et commerciaux de la station de ski situés sur le territoire de la commune de Beaumont du Ventoux.

Le service public de l'eau potable de cette partie de la commune de Beaumont du Ventoux a un fonctionnement autarcique, totalement dissocié de celui du reste de la commune et du territoire du Syndicat.

Par délibération n°98/10 du 16 décembre 2010, le Syndicat Rhône Ventoux a signé un contrat de concession d'une durée de 20 ans avec la société SUEZ, à compter du 01/01/2011.

Dans un souci d'uniformisation des contrats sur son périmètre de Rhône Ventoux, la fin anticipée du contrat a été alignée par avenant sur l'échéance du contrat d'affermage couvrant le reste du territoire, soit au 13/05/2025.



Le patrimoine



NOM DE L'OUVRAGE	COMMUNES	TYPE D'INSTALLATION	ANNEE DE MISE EN SERVICE
Station de reprise La Gilarde	Saint Léger du Ventoux	Production et traitement	1969
Réservoir Mont Ventoux le sommet	Beaumont du Ventoux	Réservoir	1969
Réservoir/Reprise/Chloration du Mont Serein	Beaumont du Ventoux	Pompage / Relevage	2003

Les indicateurs de performance



Indicateurs	Unité	2023	2024	2025
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120	82	82	82
Rendement du réseau de distribution	%	87,60	78,68	83,17
Indice Linéaire des Volumes Non Comptés	m³/j/km	0,94	1,37	1,13
Indice Linéaire de pertes en réseau	m³/j/km	0,43	0,84	0,62
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	Nombre / 1000 abonnés	8,47	8,7	NC

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

La qualité de l'eau



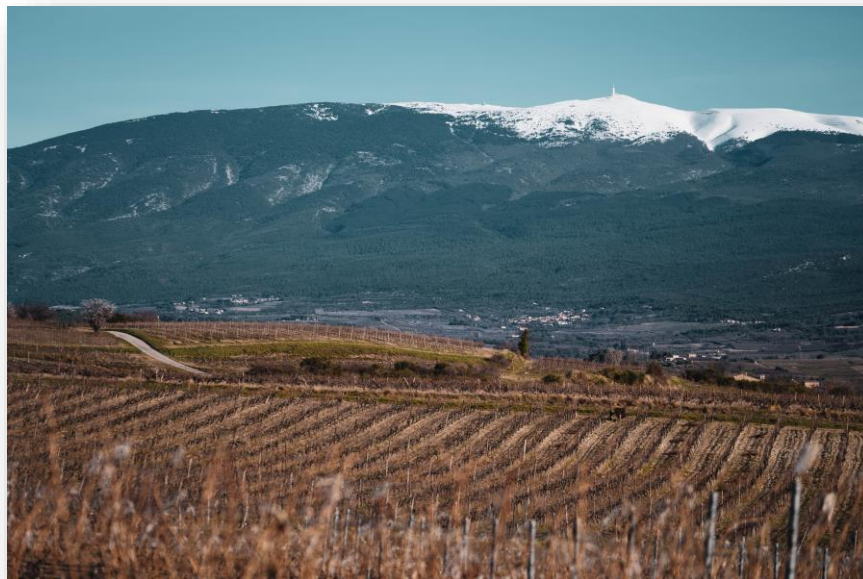
L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Ces contrôles s'effectuent à différents niveaux et selon 64 paramètres.

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
microbiologiques

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
physicochimiques



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20260625-DEL2026-41-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2026

La facture type 120 m³

MONT SEREIN AU 01/01/2022 – Délibération n°34 du 29 juin 2017



DISTRIBUTION DE L'EAU	m³	Prix unitaire 2025	Prix unitaire 2026	Montant 2026	Montant 2026	Evolution N / N-1
Part du délégataire						
Abonnement annuel		110,19	30,58	220,38	30,58	-86,12%
Consommation (inférieure à 60 m3)	60	6,1509		369,05		-86,61%
Consommation (supérieure à 60 m3)	60	5,6960		341,76		
Consommation (nouveau contrat 13/05/2025)	120		0,793		95,16	
Part collectivité						
Abonnement annuel		10	25,00	20,00	25,00	25,00 %
Consommation	120	0,20	0,6410	24,00	76,92	220,05 %
Organismes publics (Agence de l'eau)						
Préservation des ressources en eau	120	0,0650	0,0745	7,80	8,94	14,60 %
Consommation d'eau potable (nouveau 2025)	120	0,4300	0,39	51,60	46,80	-3,48 %
Performance des réseaux d'eau potable (nouveau 2025)	120	0,0100	0,034	1,20	4,08	288 %
Sous-total hors TVA en €				1 035,79	287,48	-72,24 %
TVA à 5,5 %				56,97	15,81	-72,24 %
TOTAL 120m³ en € TTC				1 092,76	303,29	-72,24 %
Soit le m3 en € TTC				9,11	2,53	-72,24 %

Accusé de réception en préfecture
084-2541092-76-060625-DEL2025-0303129
Date de réception préfecture : 09/07/2025